



comment calculé le depart

Par **bastien33310**, le **05/06/2010** à **21:11**

bonsoir,je suis en procédure licenciement économique
j'aimerais savoir ce que je doit toucher pour mon depart cela fais 9 ans je j'y suis.

je travail de nuit je fais un salaire de 2502€ Brute. 1937net.
il me doivent les jours compensateur sur 5 ans jamais payé(30jours)
il me doivent aussi les jours de congé.....(6jours)
il me doivent aussi les heures suppl(50Heures)
il me doivent aussi les jours compensateur de cette année(6jours)

merci de votre aides